



NOTE DE SERVICE N° 121 /MBPE/DGD du 11 AOÛT 2020

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

**Objet :** Mise à jour de pouvoir  
de représentation en douane

**Réf :** Courrier SIR n° DG/ACHATS/TC/CN/N°52-20/ALC  
du 29/07/2020

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, **Monsieur COULIBALY Ibrahim Nanguin**, Responsable Achats de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), est dorénavant seul habilité à signer les documents de douane au nom et pour le compte de ladite société.

Le spécimen de signature de l'intéressé est annexé à la présente.

J'invite, par conséquent, l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

**PJ :** Spécimen de signature

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

